

## **Délibération N° 2019-12-005**

**La Commission Recherche, en sa séance du 09 décembre 2019**  
**sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN, Vice-Présidente chargée de la recherche**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;  
**Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018;

**Prend la délibération suivante :**

### **OBJET : Critères d'attribution de la PEDR – Campagne 2020**

Madame Nathalie DOMPNIER présente à l'assemblée les nouvelles modalités d'attribution de la PEDR à compter de la campagne 2020.

Il est demandé à la Commission Recherche de donner un avis sur le document avant passage devant le prochain Comité Technique puis au prochain Conseil d'Administration en janvier 2020.

Les modifications demandées par les élu.es pour le point 2.2 sont les suivantes :

- retirer « reconnue par le Ministère » dans le premier paragraphe,
- retirer « puis du classement pondéré du CNU. Si ce dernier n'est pas communiqué dans les délais suffisants, les attributions se feront dans le cadre de l'étude par la commission recherche restreinte des dossiers classés dans les 20% premiers. » dans le deuxième paragraphe.

La Commission Recherche plénière réunie le 9 décembre 2019 souhaite corréliser le principe d'une baisse du montant de la PEDR avec l'attribution de celle-ci à l'ensemble des collègues figurant dans les 20 % premiers (avis global) de leur section CNU à compter de l'année 2020.

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 36

Quorum : 19

Présent·es ou représenté·es en début de séance: 23

Votant·es: 23

Pour : 16

Contre : 4

Abstention : 3

Ne prennent pas part au vote : 0

**Sous réserve des modifications demandées ci-dessus, l'avis de la Commission Recherche sur les modalités d'attribution de la PEDR (Prime d'encadrement doctoral et de Recherche) pour la campagne 2020 est favorable à la majorité des présent.es et représenté.es.**

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 09/12/2019

La Vice-Présidente chargée de la Recherche

Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN

